

INSTRUMENTS DE LA PARTICIPATION CANADIENNE AU CASSE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES PROVINCES
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIÈRES, OTTAWA

Le Bureau des affaires des Nations Unies (BNU) est chargé de la politique du Canada à l'égard des activités de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. Il est une des principales fondatrices de la politique canadienne qui vise à renforcer l'Organisation des Nations Unies en tant qu'instrument efficace de coopération internationale et de maintien de la paix. Les Nations Unies poursuivent les objectifs de la Charte. À ces fins, le Bureau poursuit sa tâche en étroite collaboration avec les autres bureaux et les divers organismes canadiens et internationaux de l'Ontario.

III^e PARTIE

ANNEXES

UNE comprend deux directions opérationnelles. La Direction des affaires politiques et internationales des Nations Unies (DPA) est chargée d'évaluer la portée politique des événements qui se produisent au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et dans d'autres organismes des Nations Unies et de coordonner les politiques et les activités du Canada dans ces domaines. La Direction s'occupe également des politiques et des activités canadiennes qui intéressent le Conseil Economique et social et ses organismes auxiliaires, ainsi que les organismes sportifs et les institutions spécialisées des Nations Unies. La Direction des affaires sociales et humanitaires des Nations Unies (DASH) a pour mission de coordonner les politiques et les activités canadiennes en ce qui concerne les affaires sociales, le secours aux réfugiés et l'aide d'urgence, et les droits de la personne. Par leurs activités d'orientation, de coordination et de liaison, les deux directions cherchent à tirer le meilleur parti des possibilités qu'offrent les Nations Unies et les institutions qui s'y rattachent afin de promouvoir une vaste gamme d'objectifs nationaux.

MISSION PERMANENTE DU CANADA AUX NATIONS UNIES, NEW YORK

Presque tous les membres des Nations Unies, y compris le Canada, ont jugé qu'il était indispensable et avantageux de maintenir une représentation permanente au siège des Nations Unies. La Mission permanente du Canada à New York a été établie en janvier 1945 et le général McNaughton y fut affecté à titre de premier représentant permanent du Canada aux Nations Unies. Le tableau ci-dessous, dans l'ordre, la liste de ceux qui se sont succédés à ce poste.

Général McNaughton	Janvier 1945 - décembre 1949
J.W. Holmes (suppléant)	Janvier 1950 - juin 1950
R.C. Riddell	Juin 1950 - juin 1951
D.M. Johnson	novembre 1951 - août 1952
E.A. Mackay	août 1952 - décembre 1952
C.S.A. Kirshie	Janvier 1953 - décembre 1953
P. Tremblay	Janvier 1954 - juin 1954
G. Ignatieff	Juillet 1954 - février 1955
T. Beaulac	février 1955 - juin 1955
C.F. Kay	Juillet 1955 - juillet 1956
H.H. Barton	août 1956 -